

acquitter à la satisfaction du roi, tout en gagnant les bonnes grâces du Sultan. Il était donc naturel que Laforest, au lit de mort, le désignât entre tous les officiers de l'ambassade comme celui qui était le plus avant dans sa confiance et se montrait le plus capable de continuer sa mission. Ce fut comme chargé d'affaires que Marillac prit en main la gestion de l'ambassade, honneur qu'il justifia pleinement dès les premiers jours de son entrée en fonctions.

Après la levée du siège de Corfou, l'escadre française avait passé tout l'automne en croisière dans le voisinage de Patras, puis était venue hiverner dans l'archipel où Barberousse guerroyait contre les dernières possessions de Venise. Menacé par les mauvais temps, dénué d'argent et privé de nouvelles de France, Saint-Blancart, à bout d'expédients pour subvenir aux besoins de ses matelots, se trouvait dans une extrême perplexité. Alors l'idée lui vint de gagner Constantinople et de se placer sous la protection du représentant de sa nation. Précisément Marillac était dans la capitale à l'arrivée de l'escadre française. Sans s'émouvoir des difficultés inhérentes à sa position intérimaire, il se présente au sultan, expose que c'est pour le service de la Porte que le baron de Saint-Blancart s'est rendu sur l'ordre du roi dans les eaux de l'Archipel, et qu'on ne peut en conséquence refuser de lui venir en aide. « S. M. T. C., ajoute-t-il, appréciera dignement ce service, et, d'ailleurs, la bonne foi du Sultan ne doit-elle pas se réjouir d'une occasion qui appelle les Turcs à faire les premiers l'application du récent traité passé entre S. H. et le roi, puisque ce traité dit formellement que les navires des deux puissances pourront se ravitailler dans les ports de l'une et de l'autre. »

Ce dernier argument était sans réplique et plaçait le Sultan dans l'obligation de montrer de quelle manière il entendait interpréter les conventions. Autant par grandeur d'âme que pour